

Droits des femmes sans frontières

Il y a 107 ans, la première Journée internationale de lutte pour les droits des femmes fut célébrée. Proposée par la femme politique allemande Clara Zetkin à la conférence internationale des femmes socialistes de 1910 - réunissant des centaines de femmes de 17 pays - l'idée était d'organiser une grande manifestation une fois par an pour revendiquer des droits précis et en priorité le droit de vote et celui de travailler. La première édition de cette journée fut une réussite : plus d'un million de femmes ont manifesté dans toute l'Europe et aux États-Unis, déterminées à faire entendre leur voix et supprimer les inégalités femmes-hommes ainsi que les frontières entre les pays. Le 8 mars 2018 est pour nous l'occasion de rappeler qu'une plus forte coopération entre les pays, entre les régions transfrontalières est l'une des clefs de réussite pour combattre les inégalités.

« Elles sont aussi fermement décidées à exiger après la victoire tous les droits qui leur reviennent. » — Clara Zetkin, *Discours à la Première Conférence de l'Internationale*

Un siècle plus tard, qu'en est-il des inégalités et de la coopération entre les pays, notamment entre l'Allemagne et la France, motrices de l'Europe?

Un nouveau traité de l'Elysée : l'alignement des planètes

Le 22 janvier 2018 a été signée une résolution inédite entre la France et l'Allemagne, dont l'objectif est une meilleure coopération transfrontalière, plus efficace et plus intégrée. La signature de cette résolution pour un nouveau traité de l'Elysée s'est déroulée au Bundestag à Berlin et à l'Assemblée nationale à Paris. C'est un pas en avant historique dont l'ensemble des actrices et acteurs et des élu-e-s locaux en Alsace ainsi que dans le Bade-Wurtemberg, concerné-e-s par la coopération franco-allemande, doivent se saisir pour en faire une réalité. Nous devons toutes et tous nous saisir de cette occasion pour faire de nos territoires des lieux de vie plus justes.

Les données actualisées, un défi à relever

Notre premier étonnement réside dans l'absence presque totale de source chiffrée récente et détaillée. Cela pose la question fondamentale de la façon dont sont perçus et analysés les échanges transfrontaliers dans l'ensemble des domaines du quotidien (le travail, la santé, les parcours universitaires, etc.). Ce manque de données participe de la difficulté de relancer une dynamique transfrontalière forte puisqu'il est quasiment impossible de déterminer qui sont les personnes concernées, les difficultés qu'elles rencontrent et les raisons pour lesquelles elles y sont confrontées. Ces renseignements sont pourtant essentiels pour combattre les inégalités.

Convaincues qu'une coopération plus franche entre l'Allemagne et la France participerait de manière concrète à la lutte contre toutes les inégalités, nous tenons à mettre en lumière la défense des droits des femmes des deux côtés de la frontière.

La coopération transfrontalière au service des droits des femmes

Un exemple concret qui ne pourra être réglé que par la coopération transfrontalière est celui de la prostitution. Alors que la France a adopté en 2016 une proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, l'Allemagne reste sur un chemin de réglementation de la prostitution. Seule une coopération entre les deux pays et plus précisément entre les villes frontalières comme Strasbourg et Kehl permettra d'obtenir une cohérence politique au service de la dignité humaine et à ne plus repousser l'exploitation des femmes à la frontière. Le respect de la dignité humaine doit être un projet commun.

Allemagne - France, un enjeu au cœur des territoires

Européennes convaincues, issues des générations Schengen et Erasmus, l'idée de frontière nous dépasse. Le transfrontalier n'est pas un sujet qui relève des relations internationales, ce n'est pas non plus un débat entre capitales nationales, c'est pour nous dans le Grand Est, en Alsace, et dans le Bade-Wurtemberg, un défi qui rythme notre quotidien.

« Tous les Etats de [l'Europe] sont en effet, aujourd'hui, confrontés à trois défis majeurs, celui de la paix, celui de la liberté, celui du bien-être (...) Pour relever [ces] défis (...), c'est dans trois directions qu'il nous faudra l'orienter : l'Europe de la solidarité, l'Europe de l'indépendance, l'Europe de la coopération. »

Ces mots prononcés par Simone Veil lors de son discours d'investiture à la présidence du Parlement européen en 1979 résonnent en nous comme une évidence et un objectif qu'il devient urgent d'atteindre. Sans une coopération solide, en particulier sur des sujets d'égalité, nul-le ne pourra prétendre à un équilibre de vie stable, épanouissant et ouvert au sein des territoires frontaliers. Ni l'égalité femmes-hommes, ni l'émergence d'une identité franco-allemande au sein d'une véritable Europe économique, sociale et solidaire ne sont des idéaux inatteignables. À nous de le prouver.